

Zeitschrift: Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft.
Wissenschaftlicher und administrativer Teil = Actes de la Société
Helvétique des Sciences Naturelles. Partie scientifique et administrative
= Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

Band: 155 (1975)

Rubrik: Assemblée annuelle à Aarau 1975

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

IV

Assemblée annuelle à Aarau 1975
Jahresversammlung in Aarau 1975
Congresso annuale a Aarau 1975

Allgemeines Programm

Freitag, 3. Oktober

08.00-12.00 Sitzungen der Fachgesellschaften

14.15 Musikalischer Auftakt im Grossratssaal
 Begrüssung durch den Ehrenpräsidenten, Ständerat
 Dr. W. Urech
 Eröffnung durch den Jahrespräsidenten, H. Moor

15.15 Hauptvortrag
 Thema: "Sehen - Abbilden - Erkennen"
 1. Prof. Dr. K. Götz, Max-Planck-Institut für bio-
 logische Kybernetik, Tübingen:
 "Hirnforschung am visuellen System der Fruchtflie-
 ge Drosophila"

17.00 Administrative Sitzung der SNG, Mitteilungen des
 Zentralpräsidenten Prof. Dr. A. Lombard

19.00 Offizieller Empfang durch die Behörden im Foyer
 des Grossratsgebäudes

Samstag, 4. Oktober

08.00-12.30 Sitzungen der Fachgesellschaften

13.00 Mittagessen in Fachgesellschaften in Aarau
 Hauptvorträge im Saalbau
 Thema: "Sehen - Abbilden - Erkennen"

15.00 2. Dr. R. Dändliker, Forschungsabteilung BBC,
 Baden:
 "Objektives Sehen und Erkennen: Messen"

16.30 3. Prof. Dr. A. Portmann, Universität Basel:
 "Sehen - Abbilden - Erkennen"

- 18.30 Abfahrt nach Brugg
 19.30 Bankett im Hotel "Rotes Haus" in Brugg

Sonntag, 5. Oktober

- 09.00-12.00 Sitzungen der Fachgesellschaften
 09.15 Abfahrt Bahnhofplatz Aarau mit Autobus zur geologisch-heimatkundlichen Exkursion in den Falten- und Tafeljura und das benachbarte Mittelland
 12.00 Mittagessen im Gasthof "Bären" in Schinznach
 15.45 Ankunft in Aarau

Damenprogramme

A. Freitag, 3. Oktober: Kloster Muri

- 14.00 Besammlung beim Bahnhof Aarau, Carfahrt nach Muri
 Besichtigung der barocken Klosterkirche
 Einführung in die Technik der Restaurationsarbeiten durch Herrn Josef Brühlmann
 Orgelspiel von Herrn Egon Schwarb
 Rückfahrt durchs Seetal
 17.45 Ankunft in Aarau

B. Samstag, 4. Oktober: Bally-Schuhmuseum

- 09.30 Abfahrt des Cars beim Bahnhof Aarau nach Schönenwerd
 Spaziergang durch den Bally-Park
 10.30 Besichtigung des Bally-Schuhmuseums "Zum Felsengarten"
 11.45 Apéritif
 12.00 Mittagessen im Hotel "Storchen" (gemeinsam mit der Gruppe C)
 14.00 Rückkehr nach Aarau

C. Samstag, 4. Oktober: Altstadtrundgang

- 09.30 Besammlung vor dem Regierungsgebäude
 Spaziergang zum Obertorturm
 Carillon, gespielt von Herrn Willy Lienhard
 Führung durch die Altstadt unter besonderer Berücksichtigung des Werkes von Felix Hoffmann
 Anschliessend: Fahrt nach Schönenwerd zum gemeinsamen Mittagessen mit der Gruppe B.
 14.00 Rückkehr nach Aarau

Compte-rendu du président central

Aarau 1975

Mesdames, Messieurs,

Les nouveaux statuts adoptés l'an dernier à Neuchâtel ont prévu la suppression de l'assemblée générale annuelle jusqu'ici tenue régulièrement mais peu fréquentée. D'année en année se répétait la même suite d'opérations statutaires au cours desquelles les membres de la Société exprimaient leur approbation ou leur refus de suivre le Comité central dans son programme, ses finances et ses activités. Mais il était clair que tout se déroulait devant un faible nombre de membres, sans que se manifestât d'opinion originale ou même contestataire. A part cette marque de confiance qu'appréciait le Comité central, on sentait que le but de cette assemblée était juridiquement justifié mais effectivement vide de substance. La raison était simple. C'est au Sénat que se discutaient les décisions et que se votait leur exécution. A ce dualisme, la nouvelle organisation a porté remède en transformant la qualité de membre de la SHSN et en attribuant au Sénat l'autorité législative complète.

Ce rappel était nécessaire pour vous exposer dans quel cadre je vous adresse cette allocution. C'est une information sur la marche de nos affaires pendant l'année écoulée. Je souhaite que vous vous exprimiez directement à son sujet afin d'avoir votre avis, vos critiques et vos suggestions d'une manière moins formelle que vous le feriez en passant par la filière légale du Sénat, des Sections et du Comité central.

Deux sujets généraux nous ont causé des soucis pendant l'année écoulée: premièrement, la révision des statuts et leur mise en place; deuxièmement, la situation financière.

Ce dernier sujet a évidemment une influence directe sur le premier. En d'autres termes, était-il opportun de donner une nouvelle structure à notre Société alors que les ressources financières sont nettement inférieures à nos besoins. La décision de principe fut prise en 1970, alors que la situation générale était saine. A cette époque, il n'y avait pas à hésiter sur une réorganisation fondamentale de la Société. La décision fut donc prise et je dois reconnaître qu'aujourd'hui on peut être satisfait des premiers douze mois de ce nouveau régime. Il n'est évidemment pas parfait et demande encore des améliorations. La Société suisse des Sciences humaines a également procédé à une réorganisation. Nos deux sociétés

faïtières, en jumelant leurs efforts, ont acquis plus d'autorité auprès des instances qui élaborent la politique scientifique suisse. Je n'ai pas besoin d'insister sur ce point que j'ai développé dans mon rapport au Sénat, paru dans les Actes.

Par contre, il faut relever trois points positifs acquis depuis notre réorganisation. Le premier est la reconnaissance de notre Société par un arrêté du Conseil fédéral. Il reconnaît nos compétences en matière de représentation scientifique à l'étranger. C'est un premier pas vers une reconnaissance de compétences plus complètes qui doivent venir par la suite.

Le deuxième point positif est l'augmentation de 16 % du crédit annuel de 1975 par rapport à celui de 1974. Il est regrettable que le renchérissement en ait absorbé une large part.

Le troisième pas en avant, concret lui aussi, est marqué par la participation de notre Société au groupe de travail pour l'élaboration de la future loi sur la recherche. Cette loi consacrera, dans un de ses articles, l'existence des sociétés faïtières et leur assurera les moyens financiers propres à accomplir leur mission. Mieux encore, elle doit reconnaître qu'à côté des organisations étatiques que sont les Hautes Ecoles polytechniques, les Universités et les instituts fédéraux, il y aura une place pour les institutions non-étatiques que sont nos commissions, comités, sociétés spécialisées et sociétés cantonales et régionales puis pour notre organisation faïtière.

On peut encore ajouter un point supplémentaire, actuellement en discussion, c'est notre représentation par un délégué au Conseil de la Science. Vous serez tenus au courant de la suite de cette question.

Dans tout ce vaste programme, le Comité central, et son Bureau très particulièrement, ont veillé à conserver l'autonomie de notre Société et sa traditionnelle indépendance dans son esprit et ses activités. Cette attitude a été grandement facilitée par la compréhension de nos partenaires et leur respect de notre autonomie. Il est clair que nous dépendons de la Confédération pour nos crédits et que celle-ci est justifiée à en demander des comptes-rendus clairs et détaillés. Nous restons cependant maîtres chez nous. Et si j'insiste sur ce point, c'est pour répondre à des critiques et des craintes qui nous ont été adressées.

Toute cette restructuration n'a pas été sans augmenter sensiblement l'organisation administrative centrale. Là encore, des critiques se sont élevées et je prends l'entière responsabilité de cet état de fait. Je vous dois des explications, si brèves soient elles.

Tout d'abord, il n'était plus possible de demander aux membres de l'ancien Comité central (l'actuel Bureau) autant de temps et de déplacements qu'ils l'ont fait pendant ces cinq dernières années. Certains d'entr'eux ont passé jusqu'à trois mois de l'année pour la Société, d'autres plus encore. Le Secrétariat de Genève était au point de saturation. Il a fallu prendre des mesures que, d'ailleurs, vous connaissez: nouveau Comité central, répartition des tâches par sections, délégations de tâches centrales au Secrétariat général.

Il y a eu une "Papierkrieg" regrettable, peut-être, mais nécessaire au début. Vous constaterez qu'elle a été sérieusement réduite durant cette dernière année. Sur le plan administratif, la répartition du travail est meilleure. Mais les nouvelles tâches demandées par le Conseil de la Science, l'Office de la Science et de la Recherche et par notre propre programme iront en augmentant: information, contacts, diffusion, représentation à l'étranger, coordination avec le CSS, l'OSR, le FN, la SSSH.

Il n'en reste pas moins que cette administration coûte. Le 23% de notre budget y passe. Nous faisons notre possible pour réduire cette proportion, mais c'est difficile car le Secrétariat général est très chargé et demande des ménagements.

Passons maintenant à un examen plus concret des activités de notre Société, en commençant par le Sénat. Celui-ci s'est réuni pour la 70ème fois le 26 avril 1975 au Palais fédéral. A part les exposés et les discussions sur les points statutaires, il a été soumis un règlement pour l'octroi de subside à l'intérieur de la SHSN. Il a été établi des priorités, non pas définitives mais pour deux ans et à titre d'essai. Elles seront appliquées avec souplesse, mais sont nécessaires en ces temps de restriction de crédits fédéraux. La première de ces priorités sera accordée aux publications, à celles de périodiques surtout. Plusieurs en ont besoin, en particulier dans les sociétés cantonales et régionales. Mais ce ne sont pas les seules. Et comme les cas sont nombreux et complexes, il est décidé de créer un poste de Vice-président délégué aux publications qui coordonnera l'ensemble des demandes et proposera au Sénat un règlement des publications.

La nouvelle formule de cotisations n'a pas offert de difficultés à l'application, du moins au cours de cette première année. Cela vient du fait que des mesures temporaires très souples ont été appliquées pour 1975 et 1976, suivant quelques cas précis. La question de personnes membres de plusieurs sociétés a été soulevée, mais c'est un faux problème car, désormais, ce sont les sociétés qui payent une cotisation pour leurs membres et non les membres eux-mêmes et personnellement. Pour les détails, je renvoie aux statuts qui sont très clairs.

Le nombre et la composition des Sections, proposés sous la forme d'un tableau, ont été mis au point puis acceptés pour deux ans, avant de devenir définitifs. Une catégorie a été créée pour les commissions ne faisant pas partie de sections. C'est, par exemple, le cas de la Commission Euler, de celle des Publications et de la Flore cryptogamique. Quelques commissions ont demandé de siéger dans d'autres sections que la leur propre, avec siège de coordination, ce qui fut accordé.

Un rapport présidentiel doit garder un caractère général et couvrir les activités de l'ensemble de la Société. Il risque alors de rester dans l'abstraction, sans tenir compte de sujets concrets qui ont fait l'objet de discussions dans les sections et au Comité central. C'est pour redresser cette tendance que je cite ici quelques thèmes développés dans les séances des sections.

- a) Les priorités: Certaines sections acceptent la priorité aux publications. D'autres la contestent et préfèrent, par exemple, les travaux de longue haleine.
- b) Une commission de publications commune aux deux Sociétés faitières a été créée.
- c) Les cotisations aux Unions internationales sont très lourdes pour notre budget. Le Comité central propose de réduire leur total de 1/3, mais auparavant, procède à une enquête. Cette réduction est très appuyée par la majorité des sections et combattue par d'autres.
- d) Un secrétariat central itinérant paraît nécessaire malgré la nouvelle organisation. Certains le contestent pour de justes raisons d'économie.
- e) Le montant des cotisations annuelles a été fixé par le Sénat pour 1975 et 1976. L'application pour 1975 a été faite avec une grande souplesse.
- f) La répartition des budgets dans les sections a bien joué. Ce fut l'objet principal de leurs soucis et le restera tant que les finances fédérales nous obligeront à limiter nos dépenses de publications, recherches et symposiums.
- g) Conformément au programme des nouveaux statuts, le Vice-président chargé de la coordination et de l'information au sein de notre société a envoyé une première circulaire aux sociétés cantonales et régionales pour les informer qu'il met à leur disposition un conférencier au cours de l'hiver 1975/76 sur le thème de "Energie, prospérité et environnement".
- h) Conclusions: Le Bureau et le Comité central ont vu le travail des sections pendant cette première année. Il les félicite d'avoir compris leur rôle essentiel et d'avoir

rempli leur mission avec efficacité, dans un esprit de collaboration positive à la marche de notre société.

- i) Le Vice-président délégué aux publications, Prof. H. Gloor, a soumis au Comité central un rapport très complet et critique sur la situation des publications de nos sociétés et sur celle des Actes. Un deuxième rapport, complétant et modifiant le premier vient d'être soumis au Comité central. Il renferme quatre propositions à choix pour résoudre la situation actuelle qui n'est pas satisfaisante, ni pour les Actes scientifiques ni pour les Administratifs. Un effort de rationalisation et d'économies est en cours. Vous en verrez prochainement les effets.
- j) Le Bulletin en est à son troisième numéro. Il assure une coordination entre le Comité central, les sociétés et le Secrétariat général. Le fait qu'il est publié avec la SSSH lui assure une large diffusion. Les frais sont réduits au minimum.

Le nouveau "Vorort", à partir de 1977, sera Berne et le Sénat a accepté par acclamation la candidature du Prof. Ernst Niggli comme nouveau Président central. Je lui présente, de votre part, nos remerciements d'avoir accepté cette charge. Nous avons pleine confiance dans ses capacités, son expérience et sa largeur de vues, car il en a fait déjà la preuve à plusieurs reprises. Les dispositions prévues par les nouveaux statuts lui permettent de participer immédiatement aux activités du Bureau et du Comité central afin d'assurer la continuité entre la gestion de Genève et celle de Berne.

Un nouveau membre d'honneur a été élu; c'est le Prof. E. Haddorn. Le diplôme lui sera remis à Genève en 1976.

Deux délégués du Conseil fédéral siègent au Comité central. Ce sont Madame H. Fritz-Niggli et M. Flubacher. Leur présence apporte à ce comité des contacts meilleurs avec nos autorités et l'information réciproque se trouve améliorée.

Une souvenelle société membre est venue se joindre à nous: l'Association Suisse pour l'Automatique (ASSPA). Ce groupe est très actif et représente une discipline qui manquait à notre éventail. Ses activités, loin de se limiter à des applications pratiques, comprennent des recherches fondamentales. De notre part, nous pouvons leur faciliter la tâche dans leur rayonnement à l'étranger et en coordonnant leurs intérêts scientifiques aux nôtres. Je souhaite la bienvenue à ceux de ses représentants participant à notre réunion.

L'Assemblée annuelle de cette année a été brillamment organisée ici à Aarau. J'aurai l'occasion d'adresser vos remerciements aux organisateurs en temps voulu, mais sans attendre, leur adresse les salutations de notre Société.

L'an prochain, nous nous retrouverons à Genève sous la présidence du Prof. A. Baumann, et à Berne en 1977 où notre assemblée coïncidera avec la célébration du bicentenaire de la mort de A. von Haller.

Genève, le 4 septembre 1975

Schlussbericht über die 155. Jahresversammlung der

Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft in

Aarau, 3. bis 5. Oktober 1975

Zur festlichen Eröffnung der diesjährigen Tagung spielten im Aarauer Grossratssaal ein Flötenduo und zwei Streicher Werke von Bach und Händel.

Nach der Begrüssung durch den Vizepräsidenten des Jahresvorstandes, Dr. K. Bäschlin, und Ehrenpräsident Ständerat Dr. W. Urech, folgte der einleitende Vortrag des Jahrespräsidenten, H. Moor: "Kultur in der Kleinstadt, die heutige Aufgabe der regionalen und lokalen Naturforschenden Gesellschaften".

Anschliessend wurde die Reihe der Hauptvorträge, die dem Thema "Sehen - abbilden - erkennen" gewidmet waren, eröffnet mit dem Referat von Prof. Dr. K. Götz, Tübingen: "Hirnforschung am visuellen System der Fruchtfliege Drosophila".

Die folgende administrative Sitzung der SNG war kürzer als in den Vorjahren, wurde sie doch erstmalig nach den neuen Statuten durchgeführt.

Zum Empfang durch die Behörden trafen sich an die 200 Gäste im Foyer des Grossratsgebäudes. Regierungsrat Dr. Ursprung und Vizestadtammann Dr. Lüthy hiessen die Teilnehmer im Namen von Kanton und Stadt herzlich willkommen. Der Jahrespräsident dankte für die Einladung und das gebotene Gastrecht in kantonalen und städtischen Lokalitäten.

Am Abend trafen sich die geladenen Gäste zum traditionellen Nachtessen im Schlosshotel Brestenberg. Bei dieser Gelegenheit richteten der Zentralpräsident, Prof. Lombard, und Ständerat Urech, nebst dem Jahrespräsidenten kurze, herzliche Worte an die Festgemeinde, die die Ambiance des Hauses sicherlich zu schätzen wusste.

Der Samstagmorgen war Schwerpunkt der Arbeit der Fachgesellschaften, alle in Aarau verfügbaren geeigneten Räume waren besetzt. Dank relativ kurzen Distanzen war es den Teilnehmern auch möglich, fachfremde Vorträge zu besuchen; diese Möglichkeit sollte in Zukunft vielleicht noch vermehrt angeboten werden, bietet sich doch hier eine willkommene Möglichkeit zu interdisziplinärer Kommunikation.

Die Mittagessen waren dezentralisiert in verschiedenen Restaurants. Dass sich weniger als die Hälfte der ca. 700 Anwesenden dazu angemeldet hatten, stellte jeden Jahresvorstand vor einige Probleme, die aber mit dem grossen Einsatz der entsprechenden Sachbearbeiter zufriedenstellend gelöst werden konnten.

Am Nachmittag wurden die "Hauptvorträge" fortgesetzt; im Saalbau sprach Dr. Dändliker, BBC Baden, über "Objektives Sehen und Erkennen: Messen", gegen 200 Zuhörer wohnten dem Vortrag bei.

Als dritter Referent war Prof. Dr. A. Portmann, Basel, vorgesehen. Leider musste er sich kurz vor der Tagung krankheits halber abmelden; sein ehemaliger Schüler, Dr. H. Durrer, Basel, übernahm es, für ihn in die Lücke zu springen, wofür wir ihm auch an dieser Stelle herzlich danken möchten.

Der Abend vereinigte 116 Teilnehmer zum grossen gemeinsamen Bankett im Hotel "Rotes Haus" in Brugg. Ansprachen von Prof. Lombard und des Brugger Stadtammanns, wie auch des Vizepräsidenten des Jahresvorstandes, Dr. K. Bäschlin, unterbrachen die lebhaften Tischgespräche. Eine Bläsergruppe des Musikvereins Harmonie Aarau bot ein willkommenes Ständchen und spielte zuletzt sogar auf Wunsch noch zum Tanze auf, was die ausgezeichnete Stimmung bezeugen mag.

An dieser Stelle sei auch noch kurz über das Damenprogramm berichtet; es wurde diesmal in Form von drei halbtägigen Exkursionen angeboten. Am Freitagnachmittag besuchten 26 Teilnehmerinnen das Kloster Muri. Nebst der Besichtigung der barocken Klosterkirche war auch Gelegenheit geboten, Restaurationsarbeiten erläutert und demonstriert zu bekommen; ferner stellte Herr O. Birchmeier auch die berühmte Orgel vor. Am Samstagmorgen wurden zwei Gruppen gebildet; die eine durchstreifte unter Führung von Herrn Elsasser die Aarauer Altstadt, wobei einige Wandbilder und Glasmalereien von Felix Hoffmann einen besonderen Akzent setzten. Man genoss auch das Carillonspiel von Herrn Lienhard auf dem Obertorturm. Die andere Gruppe besuchte unter der kundigen Leitung von Dr. Weber das Bally-Schuhmuseum; auch diese Ausführungen fanden ein reges Interesse.

Am Sonntag hatten vereinzelte Fachgesellschaften noch weitere Referate auf ihrem Programm. Von den übrigen Gästen nahmen 61 Personen an der geologisch-heimatkundlichen Exkursion teil. An verschiedenen Aussichtspunkten erläuterten Dr. Bäschlin und Dr. Gerber die Entstehung und Bedeutung besonderer Geländeformen; die Fahrt durch den herbstlichen Jura und das durchsonnte Mittelland bildete einen würdigen Abschluss der 155. Tagung der SNG.

Der zögernde Eingang von Spenden aus Industriekreisen zwang uns, bei den Erinnerungsgeschenken an die Teilnehmer gegen-

über den Vorjahren uns einzuschränken. Wie die beiliegende Schlussabrechnung zeigt, gelang es der veranstaltenden Aargauischen Naturforschenden Gesellschaft, einen Ueberschuss von Fr. 2'992.60 zu erarbeiten.

Als Jahrespräsident bleibt mir noch die angenehme Aufgabe, den vielen Helfern zu danken: dem Zentralvorstand unter Prof. Lombard für die Anregungen und die Unterstützung, dem Generalsekretariat in Bern für die Mithilfe bei der Organisation, Frau Groth in Genf und Prof. Tabacchi für Ratschläge und Zuspruch, allen Spendern, die trotz der Rezession uns durch finanzielle Beiträge unterstützten und derjenigen Hälfte der Teilnehmer, die durch ihre ordnungsgemässe Anmeldung unsere Arbeit erleichterte. Mein ganz besonderer Dank gilt schliesslich dem Verkehrsbüro in Aarau und den Mitgliedern des Jahresvorstandes, die erst durch ihren ausgezeichneten Einsatz das Gelingen dieser Veranstaltung ermöglichten.

Massnahmen, die für andere Jahre sowohl Kosten einsparen, als auch die Vorarbeiten erleichtern können, sind separat dem Generalsekretariat zu Händen des Zentralkomitees eingereicht worden; ich verzichte daher hier auf ihre Aufzählung.

Ich schliesse meinen Bericht mit dem Wunsch, die Schweizerische Naturforschende Gesellschaft möge mit ihrer Neuorganisation und der Anerkennung des Bundes auch in Zukunft imstande sein, ihre vielseitigen, unentbehrlichen Aufgaben zu erfüllen und naturwissenschaftlichem Denken und Forschen die Achtung und das Verständnis einer weiten Oeffentlichkeit zu sichern.

Der Jahrespräsident 1975:
H. Moor